

Des élections le 7 février

Les jeunes vont avoir leur conseil municipal

LES JEUNES prennent le pouvoir à Villepreux. Le 7 février, les élèves du CM1 à la 5^e éliront leurs représentants au premier conseil municipal des jeunes (CMJ) mis en place par la commune. L'idée a été validée par les adultes lors du dernier "vrai" conseil municipal, le 15 décembre. Quatorze jeunes Villepreusiens siègeront, dont huit élèves de primaire et six du collège. Une plaquette de présentation du CMJ et de ses missions a été envoyée pendant les vacances à tous les Villepreusiens en âge de voter. Les prétendants peuvent déposer leur candidature depuis la rentrée auprès de la mairie. Pour la municipalité, l'objectif de la création d'un CMJ est d'intégrer la jeunesse villepreusienne à la vie de la commune. «C'est une tranche d'âge que l'on a beaucoup de mal à toucher. Et nous voulions leur permettre d'avoir un espace de communication et d'actions», explique Pascale



♦ *Après de nombreuses communes, comme ici La Celle S-Cloud (photo d'archives), Villepreux va offrir la possibilité aux jeunes de s'exprimer.*

Mostermans, adjointe en charge de la petite enfance et de la jeunesse.

Ils auront leur propre budget à gérer

Une fois élus, les apprentis politiciens vont rapidement être mis dans le bain. Comme leurs

ainés, ils devront proposer des projets autour de l'environnement, du sport ou encore de la culture. Pour cela, ils disposeront d'un budget propre, dont le montant n'a pas encore été fixé par la municipalité. «Ils auront une enveloppe, mais il faudra que

leurs projets soient réalisables. Il ne faut pas qu'ils partent dans des choses trop compliquées», nuance toutefois l'adjointe. Ils auront beau être jeunes et insoucians, les futurs élus n'échapperont pas à la rigueur à laquelle doivent se confronter leurs aînés.

Ils auront leur cérémonie

Les pacsés pourront se dire oui en mairie

METTRE LA BAGUE AU DOIGT de son conjoint en mairie devant sa famille et plus seulement dans un bureau austère du tribunal de grande instance de Versailles. Voilà ce que propose désormais la municipalité de Villepreux aux signataires d'un Pacte civil de solidarité (Pacs). Le 15 décembre, le conseil municipal a voté une délibération en faveur de la

création d'une cérémonie de confirmation du Pacs en publique, et présidée par un élu. La volonté de la commune étant d'offrir «une reconnaissance solennelle de leur engagement».

Cette cérémonie n'exonère pas pour autant les pacsés des démarches à réaliser auprès du tribunal de grande instance versaillais.

Politique

Le Modem se penche sur l'agriculture de proximité

QUATRE MOIS des élections présidentielles, les partis ont la bougeotte et tentent par tous les moyens de se faire connaître. C'est le cas du Modem qui par le biais de sa section yvelinoise organise les "Mardis démocrates". Le prochain aura lieu mardi 10 janvier à 20h30 à la ferme de Brillon à Chavenay et aura

pour thème l'"agriculture et les circuits courts de distribution". Xavier Laureau et Xavier Morize, deux agriculteurs yvelinois en discuteront en présence de Marc Fesneau, secrétaire général du Modem en charge de l'agriculture et de Frédéric Ferré, ingénieur agronome.